

Département des Côtes-d'Armor

Mairie

1 rue de la Mairie

PLOURAC'H

22160

Tél : 02.96.45.02.94.

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLOURAC'H – n°01

Séance du : 7 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLOURAC'H, dûment convoqué le dix-neuf août, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LARVOR, Maire.

Présents : Yannick Larvor, Jean-Pierre Guillerm, Huguette Larhantec, Corinne Lozac'h, Véronique Dilasser, Alain Le Coant, Claude Cario, Marie-Amélie Pons, Lynda Loiseaux, Philippe Le Guilcher, Aurélien Fer

Secrétaire de séance : Huguette Larhantec

2026-09 07 01

OBJET : Décision de la suite à donner au contrat de travail de l'employé des Services Techniques

Yannick LARVOR, Maire, explique à l'assemblée délibérante que la période de stagiairisation de M. Mickaël LE BARS, employé communal, prendra fin le 29 octobre 2026. Il convient de statuer sur sa possible titularisation.

Après avoir délibéré et voté à bulletin secret, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de titulariser M. Mickaël LE BARS.

Yannick LARVOR fait part à l'assemblée délibérante de la demande qu'il a accordée à M. LE BARS de reprendre un rythme de travail en journée, du lundi au vendredi, et de ne plus travailler le samedi.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé tous les membres présents.

Pour expédition conforme,
Le Maire

